COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 avril 2013 (convocation du 15 avril 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Avril Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic. M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. FLORIAN Nicolas. M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. Mme LIRE Marie Francoise. M. OLIVIER Michel. M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude. M. GARNIER Jean-Paul. M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice jusqu'à 12h20 M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 10h05 M. FREYGEFOND Ludovic à Mme BOST Christine à compter de 12h00 M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel Mme ISTE Michèle à M. GALAN Jean-Claude M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h00 et à partir de 12h20 M. SAINTE-MARIE Michel à M. TRIJOULET Thierry Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. HERITIE Michel Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10h20 M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10h40 et à partir de 12h30 M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h00 M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11h45

M. BRUGERE Nicolas à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 12h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme. LIRE Marie Françoise
MIle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à compter de 12h00
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Jean-Louis à compter de 12h10
MIle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h25
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à compter de 11h50
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à compter de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DAVID Yohan
M. SIBE Maxime à Mme SAINT-ORICE Nicole

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 26 avril 2013

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN Direction des entreprises et de l'attractivité

N° 2013/0240

Association DAMODE CONCEPT - Programme d'actions 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En 2012, dans le cadre de l'accompagnement des acteurs de l'économie créative, et notamment ceux de la filière mode identifiée comme secteur porteur de l'économie créative, la Communauté Urbaine de Bordeaux a apporté un premier soutien, d'un montant de 5 000 €, à l' association DAMODE-CONCEPT pour l'organisation à Bordeaux de la 4ème édition du « Petit Salon de la Mode ».

Cette manifestation, unique sur l'agglomération, qui a réuni pendant quatre éditions les professionnels de la mode installés sur le territoire communautaire (créateurs de mode, commerçants, professionnels spécialistes tels les société de conseil en image et relooking, les écoles de mode, les centres de formation coiffure, esthétique, maquillage, nail art, et les librairies spécialisées) a connu un succès très mitigé en 2012 en terme de fréquentation et de retombées économiques.

Cette situation a ainsi amené DAMODE-CONCEPT à recentrer son activité et redéfinir son positionnement dans la filière mode.

Pour 2013, la volonté d'apparaître comme l'animateur et le facilitateur des échanges entre les créateurs de mode du territoire s'est concrétisée par une définition d'un programme d'actions.

Ainsi, la promotion de la création vestimentaire et de la mode « jeunes créateurs » française initialement centrée sur l'organisation du « Petit Salon de la Mode » à Bordeaux se traduit dés 2013 par un développement de l'accompagnement des professionnels de la mode, de la participation à des évènements tels le forum des associations et l'Itinéraire Mode, et une diffusion et communication plus conséquentes et adaptées aux attentes des créateurs de mode.

Cette association également aidée par d'autres partenaires publics (Conseil Régional d'Aquitaine, Mairie de Bordeaux), par l'Etat (Fisac) et la Chambre des métiers et de l'artisanat en Aquitaine (CMARA) a un triple objectif :

- Devenir la tête de réseau de la filière mode sur le territoire, avec un accompagnement des créateurs,
- Assurer un travail d'animation et de mise en réseau des talents de la création de mode du territoire d'une part (créateurs de mode indépendants, des boutiques multimarques qui vendent de la création française, entrepreneurs et des artistes régionaux), et avec le grand public d'autre part. Le programme d'actions 2013 prévoit deux séances photos collectives, la mise en place d'espaces de vente collectifs, et la réalisation de l'Itinéraire Mode.

 Promouvoir la création de mode locale par une couverture médiatique plus développée (presse, radio). En 2013, la diffusion d'un magazine gratuit et l'organisation d'une conférence - rencontre entre étudiants et professionnels sont envisagées.

La Communauté urbaine est sollicitée par l'association DAMODE-CONCEPT pour un soutien financier de 5 000 € sur un montant de dépenses subventionnable T.T.C de 14 476 € répartis comme suit dans le budget prévisionnel ci-après :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€ TTC
Services Extérieurs	1 410	Ventes de produits finis,	1 084
dont		prestations de services	
Locations mobilières et immobilières	1 300		
Assurances	110	Subventions d'Exploitation	12 392
		Partenaires Publics	11 392
Autres Services Extérieurs	8 138		
dont		Conseil Régional Aquitaine	1000
Rémunérations intermédiaires et	3 515	CUB	5 000
Honoraires	2 4 68	Ville de Bordeaux	1 000
Publicité, Publications	1 530	CMARA	4 392
Déplacements, Missions et	595		
Réceptions	30	Partenaires Privés	1 000
Frais Postaux et de Télécommunications			1 000
Services Bancaires	4 928	<u>Cotisations</u>	1 000
Change de nagannale	2 888		
Charge de personnels	1 200		
dont	840		
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Autres Charges du Personnel			
TOTAL	14 476	TOTAL	14 476
Valorisation des apports	2 200	Valorisation des apports	2 200

Les différents partenaires institutionnels sollicités n'ont pas encore délibéré.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L. 5215-20 du CGCT concernant la compétence en matière de développement économique exercée de plein droit par la Communauté Urbaine de Bordeaux,

VU la délibération N° 2012/0326 du 25 mai 2012 concernant les règlements d'intervention à vocation économique, et notamment le règlement d'intervention « développement économique et soutien aux manifestations à caractère économique »,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le programme d'actions de l'Association DAMODE-CONCEPT pour l'année 2013 participe bien au développement de la filière mode de l'économie créative et que la demande de subvention de cette association, au titre de l'année 2013, est justifiée,

DECIDE

Article 1 : Attribuer une subvention de 5 000 € TTC à l'association DAMODE-CONCEPT pour la réalisation du programme d'actions de l'année en cours,

Article 2 : Autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : Inscrire la dépense relative au règlement de cette subvention au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00 du budget principal de l'exercice en cours. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 avril 2013,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 MAI 2013

PUBLIÉ LE : 23 MAI 2013

M. NICOLAS FLORIAN